

TRADUCTION

AUTORITE FLAMANDE

[C - 2019/40977]

25 JANVIER 2019. — Arrêté du Gouvernement flamand portant reconnaissance de la qualification professionnelle de capitaine de navigation intérieure

LE GOUVERNEMENT FLAMAND,

Vu le décret du 30 avril 2009 relatif à la structure des certifications, article 12, remplacé par le décret du 1^{er} juillet 2011 ;

Vu l'avis de reconnaissance de l'Agence de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation des Adultes, des Qualifications et des Allocations d'Études, rendu le 7 décembre 2018 ;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, rendu le 21 décembre 2018 ;

Sur proposition de la Ministre flamande de l'Enseignement et du Ministre flamand de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. La qualification professionnelle de capitaine de navigation intérieure, classée au niveau 5 de la structure flamande des certifications, dont la description figure à l'annexe jointe au présent arrêté, est reconnue.

Art. 2. Le ministre flamand qui a l'Enseignement dans ses attributions et le ministre flamand qui a la Politique de l'emploi dans ses attributions sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2019.

Le Ministre-Président du Gouvernement flamand,

G. BOURGEOIS

La Ministre flamande de l'Enseignement,

H. CREVITS

Le Ministre flamand de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports,

Ph. MUYTERS

Annexe. Description de la qualification professionnelle de capitaine de navigation intérieure (0378) telle que mentionnée à l'article 1er.

1. AU NIVEAU GLOBAL

a. Titre

Capitaine de navigation intérieure

b. Définition

Le capitaine détermine l'itinéraire de voyage et de navigation du navire dont il est responsable, en fonction des données de cargaison mises à sa disposition et conformément à la réglementation en vigueur, en commandant l'équipage et en veillant à l'entretien du navire en vue d'assumer la responsabilité finale à bord de ce dernier et de commercialiser le transport (de marchandises) en accord avec la société d'armateurs.

c. Niveau

5

d. Année

2018

2. COMPÉTENCES

2.1 Énumération des compétences

ACTIVITÉS DE BASE

- Travaille en équipe (co 01640)
 - Communique efficacement avec tous les acteurs (membres d'équipage, armateur, personnel de chargement et de déchargement...)
 - Commande le bateau et l'équipage
 - Échange des informations avec tous les membres de l'équipage
 - S'adapte de manière flexible (changement de membres d'équipage, conditions météorologiques...)
 - Est capable d'évaluer si des informations peuvent ou ne peuvent pas être diffusées
 - Agit selon sa connaissance de sa propre organisation
 - Rend compte à l'armateur/au donneur d'ordre
 - Suit les recommandations de l'armateur/du donneur d'ordre
 - Applique la réglementation et veille au maintien de l'ordre et de la discipline à bord ;

- Agit conformément au code de conduite de la profession (co 02243)
 - Respecte les formes de communication
 - Respecte l'hygiène personnelle et garde une apparence soignée
 - Agit conformément au code (de conduite) professionnel et réglementaire
 - Adapte sa tenue vestimentaire à la tâche exécutée
 - Veille à l'application du code de conduite de la profession par les membres d'équipage
 - Préviend les catastrophes
 - Règle la catastrophe
 - Donne lui-même le bon exemple dans tous les actes qu'il pose et dans le suivi des directives (légales)

- Surveille et forme les membres de l'équipage aux techniques relatives au métier (N310301 Id18000-c)
 - Donne des instructions concernant l'exécution des tâches
 - Suit les activités de l'équipage
 - Donne lui-même le bon exemple
 - Donne un feed-back le cas échéant
 - Veille au respect des consignes en matière de sécurité et d'environnement
 - Forme l'équipage

- Tient compte de la sécurité, de l'environnement, de la qualité et du bien-être et veille à leur application (co 02244)
 - Travaille de manière ergonomique
 - Travaille de manière économe
 - Travaille de manière écologique
 - Consulte et interprète les manuels/sources techniques
 - Applique les consignes en matière de sécurité, de qualité, d'environnement et de bien-être
 - Utilise des équipements de protection individuelle et collective
 - Veille à ce que les membres de l'équipage utilisent les équipements de protection collective au besoin
 - Prend des mesures en cas de maladie ou d'accident à bord
 - Signale les problèmes à l'armateur/au donneur d'ordre
 - Apprend de nouvelles techniques imposées et les applique
 - Introduit les nouvelles techniques imposées et contrôle leur application
 - Suit les formations (obligatoires) à la demande de l'armateur ou du propriétaire du bateau
 - Veille à ce que l'équipage respecte les directives en matière de sécurité, d'environnement, de qualité et de bien-être

- Contrôle si les déchets sont triés et stockés (co 02245)
 - Contrôle si les déchets et les restes de cargaison sont triés et évacués conformément aux prescriptions
 - Vérifie si les produits dangereux et inflammables sont stockés conformément aux prescriptions
 - S'assure de la récupération des matériaux
 - Contrôle la collecte et le tri des liquides récupérés
 - Veille à l'évacuation des restes de cargaison et des déchets conformément aux prescriptions

- Détermine l'itinéraire de navigation et commande le navire (N310301 Id16765-c)
 - Tient compte des caractéristiques et des possibilités du navire
 - Détermine l'itinéraire de navigation
 - Définit les paramètres pour la commande du navire
 - Commande le navire
 - Surveille constamment la voie navigable à l'aide de tous les moyens de navigation mis à sa disposition
 - Utilise du matériel de navigation (GPS, VHF, radar, profondimètre, systèmes de sécurité, pilote automatique...)
 - Tient compte des facteurs externes (prévisions météorologiques, autres bateaux, interruptions...)
 - Interprète les signaux (feu de signalisation à l'écluse...)
 - Fixe l'horaire de navigation conformément à la réglementation (temps de repos et de navigation en vigueur)
 - Enregistre les temps de repos et de navigation conformément au mode d'exploitation du navire
 - Établit un horaire de quart
 - Assure le quart sur le pont selon l'horaire de quart
 - Débriefe avec le membre d'équipage lors du changement de garde

- Exécute les manœuvres d'abordage et d'amarrage (N310301 Id16765-c)
 - Détermine les manœuvres à exécuter et la prise des postes à quai
 - Utilise les techniques et équipements nécessaires pour aborder et amarrer le bateau en toute sécurité
 - Donne des recommandations à son équipage pour l'abordage et l'amarrage
 - Tient compte de facteurs externes (niveau d'eau, marées, largeur des rivières et écluses...) lors de l'abordage et de l'amarrage
 - Donne des instructions pour l'utilisation des amarres, des lignes d'amarrage...
 - Communique avec les membres d'équipage lors de l'abordage et de l'amarrage
 - Communique avec les parties à terre lors de l'abordage et de l'amarrage
- Exécute les manœuvres d'attelage des navires (N310301 Id16765-c)
 - Donne des recommandations à son équipage pour l'attelage du navire
 - Tient compte de facteurs externes (niveau d'eau, marées, largeur des rivières et écluses...) lors de l'attelage
 - Donne des instructions pour l'utilisation des câbles d'attelage lors de l'attelage
 - Communique avec les membres d'équipage lors de l'attelage
- Exécute les manœuvres (passage d'un ouvrage d'art*, ancrage, manœuvres par mauvais temps, avarie...) avec le navire et navigue (N310301 Id16765-c)
 - Navigue avec le navire et utilise à cet effet les moyens de navigation mis à sa disposition
 - Exécute des manœuvres avec le navire et utilise à cet effet les moyens de navigation mis à sa disposition
 - Utilise des instruments nautiques (radar, pilote de commande...) lors de la navigation et de l'exécution des manœuvres
 - Tient compte des facteurs externes (prévisions météorologiques, autres bateaux...) lors de la navigation et de l'exécution des manœuvres
 - Communique avec tous les acteurs (collègues, parties à terre, équipage...) lors de la navigation et de l'exécution des manœuvres

exemples d'ouvrages d'art : écluse, ascenseur à bateaux, plan incliné, barrage...

- Coordonne le chargement et le déchargement des navires (N310301 Id8119-c)
 - Coordonne le chargement et le déchargement
 - Veille à un chargement et un déchargement conformes à la réglementation en vigueur
 - Veille à maintenir la stabilité du navire avec tous types de cargaisons
 - Résout les problèmes et fait appel à des externes s'il ne peut les résoudre lui-même
 - Communique clairement avec les autres acteurs concernant le chargement et le déchargement
 - Signale à l'armateur les dégâts occasionnés à la cargaison
 - Place ou retire des bacs d'égouttage
 - Associe ou dissocie les tuyaux de chargement, les conduites de retour de gaz et les bras de chargement, et manipule les robinets
 - Utilise du matériel spécialisé pour la manipulation des charges (vannes automatiques, chariot d'écoutes, mât bunker...)
 - Ouvre ou ferme les écoutes
 - Vérifie si le tillac ne présente pas de fuites
 - Équipe éventuellement les conteneurs d'un raccordement à l'électricité et place des « corner points » à l'endroit indiqué
 - Veille à garantir le libre accès au personnel à terre
 - Pompe les résidus dans des citernes de décantation

- En cas de manipulation de substances dangereuses (ADN), agit sous la supervision d'une personne certifiée
- Nettoie les soutes, citernes et crépines d'aspiration par dégazage, nettoyage vapeur ou séchage
- Communique clairement avec les autres acteurs pendant le chargement

- Organise et contrôle le transport de passagers à bord du navire (N310301 Id1579-c)
 - Exécute le transport de passagers conformément à la réglementation
 - Contrôle le placement des équipements conformément à la procédure relative à l'embarquement et au débarquement de passagers, en ce compris les personnes handicapées
 - Détermine et contrôle les effectifs maximums du bateau lors de l'embarquement de passagers
 - Veille à la présence et au bien-être des passagers sur le bateau
 - Délègue les tâches à l'équipage afin d'assurer le transport et le bien-être des passagers
 - Assume la responsabilité finale des passagers en cas de situations d'urgence (regrouper les passagers, éviter la panique, remettre les gilets de sauvetage, administrer les premiers soins...)

- Planifie l'entretien du pont et des installations du pont du bateau (N310301 Id6981-c)
 - Fixe le programme d'entretien du pont et des installations du pont
 - Veille à l'exécution du programme d'entretien du bateau (nettoyage, ponçage, dérouillage, peinture, laquage...)
 - Supervise le contrôle visuel de l'état des cordes, des câbles et du matériel d'amarrage
 - Veille à l'exécution de l'entretien des cordes, des câbles et du matériel d'attelage
 - Réceptionne la liste des consommables courants et commande ceux en rupture de stock
 - Élabore le planning pour l'entretien du pont et des installations du pont, et surveille l'exécution
 - Effectue des rondes de contrôle sur le pont
 - Utilise éventuellement un logiciel pour l'enregistrement des activités sur le pont

- Planifie l'entretien préventif des moteurs et des équipements (N310301 Id23596-c/6981-c)
 - Fixe le programme d'entretien des moteurs et des équipements
 - Veille à l'exécution du programme d'entretien des moteurs et des équipements
 - Contrôle le fonctionnement du matériel, les données des instruments (pression, débit, température...), les points d'usure critiques, les points de lubrification... des moteurs et des équipements
 - Fait appel à ses sens pour détecter les anomalies dans le fonctionnement et l'état des machines
 - Contrôle l'exécution du plan d'entretien conformément aux directives de l'armateur
 - Procède à des rondes de contrôle des moteurs et des équipements
 - Verrouille la machine ou l'installation et la sécurise contre tout redémarrage incontrôlé
 - Utilise de l'outillage à main et de l'outillage électrique portatif lors de l'entretien des moteurs et des équipements
 - Contrôle les actions d'entretien préventif telles que le nettoyage, la lubrification, le remplacement de pièces (filtres, courroies, appoint de liquides...) et les exécute

- Suit la nécessité d'un entretien curatif et/ou correctif et fixe l'exécution des tâches
- Utilise éventuellement un logiciel pour l'enregistrement des activités
- Localise et diagnostique une défaillance ou panne (N310301 Id23596-c/ 6981-c)
 - Consulte des sources techniques pour localiser et diagnostiquer une défaillance ou une panne
 - Verrouille si nécessaire la machine ou l'installation et la sécurise contre tout redémarrage incontrôlé lors de la localisation ou le diagnostic d'une défaillance ou d'une panne
 - Effectue un contrôle visuel et auditif de l'installation, et évalue l'état des pièces
 - Utilise des instruments de mesure (multimètre, pied à coulisse, pince ampèremétrique, contrôleur de terre, thermomètre, manomètre...) lors de la localisation ou le diagnostic d'une défaillance ou d'une panne
 - Lit les codes d'erreur sur les écrans des sous-systèmes en cas de panne ou de défaillance
 - Exclut une à une les causes possibles des anomalies en cas de panne ou de défaillance
 - Localise la panne ou la défaillance en combinant des informations
 - Exécute l'administration
- Effectue les réparations et remplacements courants ou décide de confier la réparation à des externes (N310301 Id23596-c/6981-c)
 - Consulte des sources techniques (manuels du constructeur, schémas...) lors de l'exécution d'un remplacement ou d'une réparation
 - Utilise de l'outillage à main et de l'outillage électrique portatif lors de l'exécution d'un remplacement ou d'une réparation
 - Utilise des instruments de mesure (multimètre, pied à coulisse, pince ampèremétrique, contrôleur de terre, thermomètre, manomètre...) lors de l'exécution d'un remplacement ou d'une réparation
 - Évalue les dégâts et décide de la réparation ou du remplacement des pièces mécaniques, pneumatiques, hydrauliques ou électriques
 - Répare ou remplace la pièce défectueuse si possible et/ou fait appel à des externes dans le cas de problèmes inhabituels
 - Exécute des soudures simples lors de l'exécution d'un remplacement ou d'une réparation
 - Procède à un test des appareils qui ont été réparés ou remplacés
- Garantit la sécurité du bateau (contrôle des équipements, identification des risques d'avarie...) (co 02246)
 - Vérifie le fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage (notamment extincteurs, embarcations de sauvetage...)
 - Organise et prend part aux exercices de sauvetage (utilisation du matériel de sauvetage, réanimation cardiorespiratoire...)
 - Travaille conformément aux procédures, consignes et accords pour ce qui concerne la manipulation des équipements de sécurité
 - Utilise la radiocommunication
- Coordonne et exécute les mesures d'urgence en cas de besoin (N310301 Id15504-c)
 - Supervise l'équipage en cas de besoin ou d'urgence
 - Coordonne et délègue l'exécution des mesures d'urgence
 - Utilise des équipements d'urgence et de sauvetage en cas d'urgence
 - Porte du matériel de protection et de sauvetage
 - Lit le plan de sécurité et l'exécute si nécessaire (homme à la mer, blessés, procédure pour quitter le bateau, plan incendie...)
 - Applique le plan d'évacuation

- Dispense les premiers secours en cas d'accident
- Délègue, contrôle et exécute des tâches ménagères (N310301 Id23883-c)
 - Prépare ou veille à la préparation de plats simples
 - Respecte les consignes en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire
 - Contrôle le respect des consignes d'hygiène et de sécurité alimentaire par les membres de l'équipage
 - Contrôle le nettoyage des installations et du pont
 - Nettoie les installations et le pont
 - Contrôle le processus de lavage et de séchage de textiles
 - Effectue le processus de lavage et de séchage de textiles à l'aide de machines
- Contrôle les stocks, constate les ruptures de stock et passe les commandes (N310301 Id23585-c)
 - Utilise éventuellement un logiciel de gestion des stocks
 - Tient à jour les données relatives à la consommation du matériel
 - Dresse l'inventaire du stock de pièces de rechange, produits et matériel
 - Traite les commandes de l'officier de veille
 - Passe les commandes en concertation avec l'armateur
 - Réceptionne la commande et vérifie si elle satisfait aux exigences posées
- Vérifie les documents du bateau et effectue les opérations de gestion administrative d'un bateau (formulaires de déclaration à la douane d'un transport cargo...) (N310301 Id18026-c)
 - Tient à jour tous les documents du bateau et en effectue le suivi
 - Remplit le journal de navigation tous les jours (par écrit, par voie électronique)
 - Remplit les formalités légales obligatoires (dossier du personnel, journal de navigation, livret de bord, certificat de jauge, licence d'exploitation, documents de douane...)

2.2 Description des compétences/activités à l'aide des éléments de descripteur

2.2.1 Connaissances

- Connaissances de base en météorologie
- Connaissances de base des normes de sécurité électrique
- Connaissances de base en électronique : lecture et compréhension de schémas, connaissance des composants
- Connaissances de base des techniques d'assemblage (soudures,...)
- Connaissances de base en matière d'ADN
- Connaissances de base des techniques de formation
- Connaissances de base des techniques en tant que chef d'équipe
- Connaissances de base des normes HACCP
- Connaissances de base du marché des affréteurs
- Connaissances de base des règles de sécurité en mer
- Connaissance de la sécurité de base (basic safety) : responsabilités sociales, prévention des incendies et lutte contre l'incendie, secourisme, techniques de survie personnelle, sécurité personnelle, collaboration dans des situations d'urgence et utilisation du radeau de sauvetage
- Connaissance des procédures d'urgence du bateau
- Connaissance des niveaux de sécurité maritime
- Connaissance des mesures de prévention et des accidents du travail
- Connaissance en matière de pollution environnementale
- Connaissance de la terminologie spécialisée

- Connaissance des normes de qualité
- Connaissance de l'utilisation des manuels/sources techniques
- Connaissance de l'ergonomie dans la navigation
- Connaissance de la CDNI
- Connaissance de l'OVOCOM
- Connaissance des principales voies navigables nationales et internationales
- Connaissance des principaux ports et terminaux dans le réseau IWT européen
- Connaissance des caractéristiques de classification des rivières, canaux et voies navigables maritimes
- Connaissance des bateaux de navigation intérieure les plus courants en ce qui concerne la structure du navire, les propriétés, les dimensions, le tonnage...
- Connaissance des effets du déplacement de l'eau autour des navires
- Connaissance des différentes structures et équipements des ouvrages d'art
- Connaissance des plans d'arrimage
- Connaissance des différents types de cargaison
- Connaissance des causes et des formes de dégâts occasionnés à la cargaison
- Connaissance des modalités relatives à l'embarquement et au débarquement de passagers
- Connaissance des prescriptions techniques relatives à la stabilité des bateaux de passagers en cas d'avarie
- Connaissance des procédures de contrôle relatives aux équipements des péniches
- Connaissance des caractéristiques, de la structure, du fonctionnement des installations du navire (moteurs (diesel), chauffe-eau, ligne axiale de l'hélice, pompes et systèmes de réglage de pompe, compresseurs, générateurs, échangeurs de chaleur, systèmes de ventilation, installation de commande, systèmes de contrôle automatiques...)
- Connaissance des caractéristiques des huiles de lubrification, du combustible, des liquides de refroidissement...)
- Connaissances des équipements électriques (circuits, alternateur...)
- Connaissance de l'hydraulique
- Connaissance de la pneumatique
- Connaissance des techniques de mesurage et de réglage
- Connaissance de l'automatisation
- Connaissance des stratégies de résolution des problèmes
- Connaissance des techniques de communication et des aptitudes sociales
- Connaissance de la terminologie relative à la navigation en anglais, français et allemand (riverspeak : des sujets de tous les jours ainsi que du vocabulaire et de la terminologie spécifiques utilisés dans le secteur de la navigation en anglais, allemand et français)
- Connaissance des règles de base en matière d'hygiène
- Connaissance des techniques de préparation de base
- Connaissance des techniques de nettoyage
- Connaissance des produits et du matériel de nettoyage
- Connaissance des techniques de lavage
- Connaissance de la gestion des stocks
- Connaissance de l'inventaire
- Connaissance des documents du bateau
- Connaissance de la réglementation légale et du travail
- Connaissance de l'administration
- Connaissance des logiciels propres à l'entreprise
- Connaissance du logiciel de gestion des stocks
- Connaissance des logiciels pour les documents de navigation

- Connaissance approfondie des équipements nautiques
- Connaissance approfondie des moyens et des techniques de navigation (commande, exécution de manœuvres...)
- Connaissance approfondie des techniques d'abordage et d'amarrage

- Connaissance approfondie des règles de navigation
- Connaissance approfondie de la signalisation (signaux de circulation...)
- Connaissance approfondie des règles de sécurité dans la navigation intérieure
- Connaissance approfondie des dispositions légales en matière de navigation intérieure (transport de marchandises, règles relatives aux temps de navigation et de repos...)
- Connaissance approfondie des procédures de sécurité
- Connaissance approfondie des techniques de cordage
- Connaissance approfondie des règles pour assurer la garde
- Connaissance approfondie des fonctions et des types des différents systèmes de propulsion et de commande
- Connaissance approfondie des techniques d'attelage
- Connaissance approfondie des techniques de chargement et de déchargement
- Connaissance approfondie des types de peinture et de l'utilisation de peinture
- Connaissance approfondie des procédures et produits d'entretien
- Connaissance approfondie des méthodes de gestion du coût des matériaux et infrastructures

2.2.2 Aptitudes

Aptitudes cognitives

- Communique efficacement avec tous les acteurs (membres d'équipage, armateur, personnel de chargement et de déchargement...)
- Commande le bateau et l'équipage
- Échange des informations avec tous les membres de l'équipage
- S'adapte de manière flexible (changement de membres d'équipage, conditions météorologiques...)
- Est capable d'évaluer si des informations peuvent ou ne peuvent pas être diffusées
- Agit selon sa connaissance de sa propre organisation
- Rend compte à l'armateur/au donneur d'ordre
- Suit les recommandations de l'armateur/du donneur d'ordre
- Applique la réglementation et veille au maintien de l'ordre et de la discipline à bord ;
- Respecte les formes de communication
- Agit conformément au code (de conduite) professionnel et réglementaire
- Veille à l'application du code de conduite de la profession par les membres d'équipage
- Préviend les catastrophes
- Donne lui-même le bon exemple dans tous les actes qu'il pose et dans le suivi des directives (légales)
- Donne des instructions concernant l'exécution des tâches
- Suit les activités de l'équipage
- Donne lui-même le bon exemple
- Donne un feed-back le cas échéant
- Veille au respect des consignes en matière de sécurité et d'environnement
- Forme l'équipage
- Travaille de manière ergonomique
- Travaille de manière économe
- Travaille de manière écologique
- Consulte et interprète les manuels/sources techniques
- Applique les consignes en matière de sécurité, de qualité, d'environnement et de bien-être
- Veille à ce que les membres de l'équipage utilisent les équipements de protection collective au besoin

- Apprend de nouvelles techniques imposées et les applique
- Introduit les nouvelles techniques imposées et contrôle leur application
- Suit les formations (obligatoires) à la demande de l'armateur ou du propriétaire du bateau
- Veille à ce que l'équipage respecte les directives en matière de sécurité, d'environnement, de qualité et de bien-être
- Contrôle si les déchets et les restes de cargaison sont triés et évacués conformément aux prescriptions
- Vérifie si les produits dangereux et inflammables sont stockés conformément aux prescriptions
- S'assure de la récupération des matériaux
- Contrôle la collecte et le tri des liquides récupérés
- Veille à l'évacuation des restes de cargaison et des déchets conformément aux prescriptions
- Tient compte des caractéristiques et des possibilités du navire
- Détermine l'itinéraire de navigation
- Définit les paramètres pour la commande du navire
- Commande le navire
- Surveille constamment la voie navigable à l'aide de tous les moyens de navigation mis à sa disposition
- Utilise du matériel de navigation (GPS, VHF, radar, profondimètre, systèmes de sécurité, pilote automatique...)
- Tient compte des facteurs externes (prévisions météorologiques, autres bateaux, interruptions...)
- Interprète les signaux (feu de signalisation à l'écluse...)
- Fixe l'horaire de navigation conformément à la réglementation (temps de repos et de navigation en vigueur)
- Enregistre les temps de repos et de navigation conformément au mode d'exploitation du navire
- Établit un horaire de quart
- Débriefe avec le membre d'équipage lors du changement de garde
- Détermine les manœuvres à exécuter et la prise des postes à quai
- Utilise les techniques et équipements nécessaires pour aborder et amarrer le bateau en toute sécurité
- Donne des recommandations à son équipage pour l'abordage et l'amarrage
- Tient compte de facteurs externes (niveau d'eau, marées, largeur des rivières et écluses...) lors de l'abordage et de l'amarrage
- Donne des instructions pour l'utilisation des amarres, des lignes d'amarrage...
- Communique avec les membres d'équipage lors de l'abordage et de l'amarrage
- Communique avec les parties à terre lors de l'abordage et de l'amarrage
- Donne des recommandations à son équipage pour l'attelage du navire
- Tient compte de facteurs externes (niveau d'eau, marées, largeur des rivières et écluses...) lors de l'attelage
- Donne des instructions pour l'utilisation des câbles d'attelage lors de l'attelage
- Communique avec les membres d'équipage lors de l'attelage
- Navigue avec le navire et utilise à cet effet les moyens de navigation mis à sa disposition
- Exécute des manœuvres avec le navire et utilise à cet effet les moyens de navigation mis à sa disposition
- Utilise des instruments nautiques (radar, pilote de commande...) lors de la navigation et de l'exécution des manœuvres
- Tient compte des facteurs externes (prévisions météorologiques, autres bateaux...) lors de la navigation et de l'exécution des manœuvres
- Communique avec tous les acteurs (collègues, parties à terre, équipage...) lors de la navigation et de l'exécution des manœuvres
- Coordonne le chargement et le déchargement

- Veille à un chargement et un déchargement conformes à la réglementation en vigueur
- Communique clairement avec les autres acteurs concernant le chargement et le déchargement
- Signale à l'armateur les dégâts occasionnés à la cargaison
- Veille à garantir le libre accès au personnel à terre
- En cas de manipulation de substances dangereuses (ADN), agit sous la supervision d'une personne certifiée
- Communique clairement avec les autres acteurs pendant le chargement
- Exécute le transport de passagers conformément à la réglementation
- Contrôle le placement des équipements conformément à la procédure relative à l'embarquement et au débarquement de passagers, en ce compris les personnes handicapées
- Détermine et contrôle les effectifs maximums du bateau lors de l'embarquement de passagers
- Veille à la présence et au bien-être des passagers sur le bateau
- Délègue les tâches à l'équipage afin d'assurer le transport et le bien-être des passagers
- Assume la responsabilité finale des passagers en cas de situations d'urgence (regrouper les passagers, éviter la panique, remettre les gilets de sauvetage, administrer les premiers soins...)
- Fixe le programme d'entretien du pont et des installations du pont
- Veille à l'exécution du programme d'entretien du bateau (nettoyage, ponçage, dérouillage, peinture, laquage...)
- Supervise le contrôle visuel de l'état des cordes, des câbles et du matériel d'amarrage
- Veille à l'exécution de l'entretien des cordes, des câbles et du matériel d'attelage
- Élabore le planning pour l'entretien du pont et des installations du pont, et surveille l'exécution
- Effectue des rondes de contrôle sur le pont
- Utilise éventuellement un logiciel pour l'enregistrement des activités sur le pont
- Fixe le programme d'entretien des moteurs et des équipements
- Veille à l'exécution du programme d'entretien des moteurs et des équipements
- Contrôle le fonctionnement du matériel, les données des instruments (pression, débit, température...), les points d'usure critiques, les points de lubrification... des moteurs et des équipements
- Fait appel à ses sens pour détecter les anomalies dans le fonctionnement et l'état des machines
- Contrôle l'exécution du plan d'entretien conformément aux directives de l'armateur
- Procède à des rondes de contrôle des moteurs et des équipements
- Contrôle les actions d'entretien préventif telles que le nettoyage, la lubrification, le remplacement de pièces (filtres, courroies, appoint de liquides...) et les exécute
- Suit la nécessité d'un entretien curatif et/ou correctif et fixe l'exécution des tâches
- Utilise éventuellement un logiciel pour l'enregistrement des activités
- Consulte des sources techniques pour localiser et diagnostiquer une défaillance ou une panne
- Effectue un contrôle visuel et auditif de l'installation, et évalue l'état des pièces
- Exclut une à une les causes possibles des anomalies en cas de panne ou de défaillance
- Localise la panne ou la défaillance en combinant des informations
- Exécute l'administration
- Consulte des sources techniques (manuels du constructeur, schémas...) lors de l'exécution d'un remplacement ou d'une réparation
- Évalue les dégâts et décide de la réparation ou du remplacement des pièces mécaniques, pneumatiques, hydrauliques ou électriques

- Répare ou remplace la pièce défectueuse si possible et/ou fait appel à des externes dans le cas de problèmes inhabituels
- Procède à un test des appareils qui ont été réparés ou remplacés
- Vérifie le fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage (notamment extincteurs, embarcations de sauvetage...)
- Organise et prend part aux exercices de sauvetage (utilisation du matériel de sauvetage, réanimation cardiorespiratoire...)
- Travaille conformément aux procédures, consignes et accords pour ce qui concerne la manipulation des équipements de sécurité
- Utilise la radiocommunication
- Porte du matériel de protection et de sauvetage
- Lit le plan de sécurité et l'exécute si nécessaire (homme à la mer, blessés, procédure pour quitter le bateau, plan incendie...)
- Applique le plan d'évacuation
- Prépare ou veille à la préparation de plats simples
- Respecte les consignes en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Contrôle le respect des consignes d'hygiène et de sécurité alimentaire par les membres de l'équipage
- Contrôle le nettoyage des installations et du pont
- Contrôle le processus de lavage et de séchage de textiles
- Utilise éventuellement un logiciel de gestion des stocks
- Tient à jour les données relatives à la consommation du matériel
- Dresse l'inventaire du stock de pièces de rechange, produits et matériel
- Traite les commandes de l'officier de veille
- Passe les commandes en concertation avec l'armateur
- Réceptionne la commande et vérifie si elle satisfait aux exigences posées
- Tient à jour tous les documents du bateau et en effectue le suivi
- Remplit le journal de navigation tous les jours (par écrit, par voie électronique)
- Remplit les formalités légales obligatoires (dossier du personnel, journal de navigation, livret de bord, certificat de jauge, licence d'exploitation, documents de douane...)
- Assure le quart sur le pont selon l'horaire de quart
- Veille à maintenir la stabilité du navire avec tous types de cargaisons
- Dispense les premiers secours en cas d'accident
- Vérifie si le tillac ne présente pas de fuites
- Réceptionne la liste des consommables courants et commande ceux en rupture de stock
- Lit les codes d'erreur sur les écrans des sous-systèmes en cas de panne ou de défaillance

Aptitude à résoudre les problèmes

- Règle la catastrophe
- Prend des mesures en cas de maladie ou d'accident à bord
- Signale les problèmes à l'armateur/au donneur d'ordre
- Résout les problèmes et fait appel à des externes s'il ne peut les résoudre lui-même
- Supervise l'équipage en cas de besoin ou d'urgence
- Coordonne et délègue l'exécution des mesures d'urgence
- Utilise des équipements d'urgence et de sauvetage en cas d'urgence

Aptitudes motrices

- Respecte l'hygiène personnelle et garde une apparence soignée
- Adapte sa tenue vestimentaire à la tâche exécutée

- Utilise des équipements de protection individuelle et collective
- Place ou retire des bacs d'égouttage
- Associe ou dissocie les tuyaux de chargement, les conduites de retour de gaz et les bras de chargement, et manipule les robinets
- Utilise du matériel spécialisé pour la manipulation des charges (vannes automatiques, chariot d'écoutes, mât bunker...)
- Ouvre ou ferme les écoutes
- Équipe éventuellement les conteneurs d'un raccordement à l'électricité et place des « corner points » à l'endroit indiqué
- Pompe les résidus dans des citernes de décantation
- Nettoie les soutes, citernes et crépines d'aspiration par dégazage, nettoyage vapeur ou séchage
- Verrouille la machine ou l'installation et la sécurise contre tout redémarrage incontrôlé
- Utilise de l'outillage à main et de l'outillage électrique portatif lors de l'entretien des moteurs et des équipements
- Verrouille si nécessaire la machine ou l'installation et la sécurise contre tout redémarrage incontrôlé lors de la localisation ou le diagnostic d'une défaillance ou d'une panne
- Utilise des instruments de mesure (multimètre, pied à coulisse, pince ampèremétrique, contrôleur de terre, thermomètre, manomètre...) lors de la localisation ou le diagnostic d'une défaillance ou d'une panne
- Utilise de l'outillage à main et de l'outillage électrique portatif lors de l'exécution d'un remplacement ou d'une réparation
- Utilise des instruments de mesure (multimètre, pied à coulisse, pince ampèremétrique, contrôleur de terre, thermomètre, manomètre...) lors de l'exécution d'un remplacement ou d'une réparation
- Exécute des soudures simples lors de l'exécution d'un remplacement ou d'une réparation
- Nettoie les installations et le pont
- Effectue le processus de lavage et de séchage de textiles à l'aide de machines

2.2.3 Contexte

Contexte d'environnement

- Cette profession est exercée dans un environnement maritime. Les activités peuvent avoir lieu partout sur le bateau.
- Cette profession s'exerce selon des horaires flexibles, en équipes (continu, de nuit, pendant le week-end et les jours fériés).
- Les horaires à bord sont définis contractuellement.
- Cette profession s'exerce en équipe et la flexibilité nécessaire est importante pour s'adapter aux modifications du planning, à l'environnement, aux conditions climatiques et au type de cargaison.
- La navigation connaît de nombreuses réglementations nationales et internationales, normes, recommandations et fiches d'information techniques en matière de qualité, de sécurité, de santé, d'hygiène, de bien-être et d'environnement.
- Le port d'équipements de protection individuelle est obligatoire.
- Le respect de plannings est nécessaire pour certaines tâches.
- La situation à bord peut impliquer le port de charges et des travaux dans des positions et conditions difficiles.
- Cette profession implique une présence à bord 24 heures sur 24, de sorte que le capitaine doit être capable de vivre et de travailler sur une surface restreinte, pendant une période prolongée, ce qui a une influence sur la vie privée de tous les membres de l'équipage.

- Le capitaine assume toujours la responsabilité finale du bateau et de l'équipage.
- L'organisation des activités est en partie déterminée par le contexte, les éléments spécifiques tels que l'infrastructure, les situations pratiques toujours changeantes et le capitaine de navigation intérieure doit pouvoir les gérer de manière appropriée.
- Le capitaine de navigation intérieure travaille dans un environnement qui associe tâches de direction, de coordination, de formation, d'information, de surveillance et d'exécution. Dans ce cadre, il réalise à la fois des manipulations routinières et plus spécifiques. Dans certaines situations, il doit agir rapidement et promptement de manière orientée résultats.
- Pour un capitaine de navigation intérieure, les activités professionnelles et la vie de famille ont souvent lieu à un seul et même endroit. Cette situation a un effet sur l'emploi du temps et l'implication de la famille.
- L'équipe d'entreprise peut se composer de membres d'équipage et de membres de la famille.

Contexte d'action

- Le capitaine de navigation intérieure doit toujours respecter les consignes de sécurité et de qualité.
- Le capitaine de navigation intérieure échange des informations avec les autres membres de l'équipage de manière constructive et transparente.
- Le capitaine de navigation intérieure dirige l'équipage.
- Le capitaine de navigation intérieure agit conformément au code (de conduite) professionnel et réglementaire ainsi qu'à la réglementation.
- Le capitaine de navigation intérieure est capable de s'adapter et de se montrer flexible face aux fluctuations des facteurs environnants
- Le capitaine de navigation intérieure utilise soigneusement le matériel et les matériaux.
- Le capitaine de navigation intérieure s'attache à respecter la sécurité alimentaire et l'hygiène.
- Le capitaine de navigation intérieure porte des vêtements de protection individuelle.
- Le capitaine de navigation intérieure doit suivre les développements du secteur, ce qui nécessite une soif d'apprendre et la participation à des formations (obligatoires).
- Le capitaine de navigation intérieure assure la garde.
- Le capitaine de navigation intérieure doit pouvoir naviguer et exécuter des manœuvres en toutes circonstances.
- Le capitaine de navigation intérieure est capable de réagir de manière ciblée dans toutes les situations (par ex. une tempête, un homme à la mer...).
- Le capitaine de navigation intérieure doit prendre des initiatives.
- Le capitaine de navigation intérieure doit pouvoir travailler de manière orientée solutions dans toutes les situations.
- Le capitaine de navigation intérieure doit pouvoir organiser et déléguer les tâches.
- Le capitaine de navigation intérieure doit superviser et contrôler le travail de l'équipage.
- Le capitaine de navigation intérieure doit faire preuve de discrétion dans le traitement d'informations sensibles.

2.2.4 Autonomie

Agit de manière autonome pour

- diriger à bord de son navire
- préparer, exécuter et contrôler ses propres activités

- donner des ordres et contrôler les activités de l'équipage
- donner des ordres et contrôler le chargement et le déchargement
- donner l'ordre d'entretenir les équipements du bateau et la réparation des matériaux
- contrôler le fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage
- appliquer le plan d'évacuation
- expliquer l'exécution de la mission à l'équipage
- assurer le quart en tant que responsable sur la passerelle de commandement et établir les horaires de garde
- commander le bateau
- résoudre les problèmes et les conflits à bord
- prendre des mesures en cas de maladies et d'accidents
- commander le stock
- déterminer l'itinéraire de navigation
- tenir l'administration et tenir à jour tous les documents et les logiciels

Est tenu par

- la réception de l'ordre de travail et des instructions de l'armateur/du donneur d'ordre
- le planning, les prescriptions en matière de sécurité, de santé, de qualité et de respect de l'environnement, et les procédures
- la législation nationale et internationale
- le règlement en matière d'ordre et de discipline sur le bateau

Fait appel

- à l'équipage pour obtenir du soutien dans l'exercice des activités
- à l'armateur pour la mission, le signalement de problèmes et les instructions complémentaires

2.2.5 Responsabilité

- Travaille en équipe
- Agit conformément au code de conduite de la profession
- Surveille et forme les membres de l'équipage aux techniques relatives au métier
- Tient compte de la sécurité, de l'environnement, de la qualité et du bien-être et veille à leur application
- Contrôle si les déchets sont triés et stockés
- Détermine l'itinéraire de navigation et commande le navire
- Exécute les manœuvres d'abordage et d'amarrage
- Exécute les manœuvres d'attelage des navires
- Exécute les manœuvres (passage d'un ouvrage d'art*, ancrage, manœuvres par mauvais temps, avarie...) avec le navire et navigue
- Coordonne le chargement et le déchargement des navires
- Organise et contrôle le transport de passagers à bord du navire
- Planifie l'entretien du pont et des installations du pont du bateau
- Planifie l'entretien préventif des moteurs et des équipements
- Localise et diagnostique une défaillance ou une panne
- Effectue les réparations et remplacements courants ou décide de confier la réparation à des externes
- Garantit la sécurité du bateau (contrôle des équipements, identification des risques d'avarie...)
- Coordonne et exécute les mesures d'urgence en cas de besoin
- Délègue, contrôle et exécute des tâches ménagères
- Contrôle les stocks, constate les ruptures de stock et passe des commandes

- Vérifie les documents du bateau et effectue les opérations de gestion administrative d'un bateau (formulaires de déclaration à la douane d'un transport cargo...)

2.3 Attestations

2.3.1 Attestations légales

Certificat médical

Certificat de conduite B

2.3.2 Attestations requises

Certificat limité radiotéléphoniste (certificat VHF)

Brevet de radar

2.3.3 Conditions d'accès

Aucune condition requise.

Vu pour être joint à l'arrêté du Gouvernement flamand du 25 janvier 2019 portant reconnaissance de la qualification professionnelle de capitaine de navigation intérieure.

Bruxelles, le 25 janvier 2019

Le Ministre-Président du Gouvernement flamand,

Geert BOURGEOIS

La Ministre flamande de l'Enseignement,

Hilde CREVITS

Le Ministre flamand de l'Emploi, de l'Économie, de l'Innovation et des Sports,

Philippe MUYTERS